

GROUPE DE HAUTE MONTAGNE

(G. H. M.)

Association déclarée

Siège social : 4, rue Guichard

PARIS (16^e)

La correspondance doit être adressée
à M. le Secrétaire général du G.H.M.

Compte ch. postaux : Paris 1.571-90

Le 26 Avril 1938

Monsieur et Cher Camarade,

*Vous êtes instamment prié d'assister à la prochaine réunion mensuelle du Groupe de Haute Montagne qui aura lieu le **MERCREDI 4 MAI 1938**, à 21 heures précises, à l'Institut Océanographique, 195, rue Saint-Jacques, à Paris.*

L'ordre du jour est ainsi fixé :

- 1° Communications diverses du Comité.
- 2° Projections : **Ski de printemps.**

Tous ceux de nos Camarades qui auront pris récemment des photos et des films au cours d'excursions à ski, notamment à Pâques, sont priés de vouloir bien les apporter.

Veillez croire, Monsieur et cher Camarade, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Président du G. H. M.,

J.-A. MORIN.

AVIS

Nouveau Siège social - Le Comité est heureux de faire connaître que le siège social vient d'être transféré 4, rue Guichard, Paris (XVI^e) dans un appartement qui a été mis gracieusement à la disposition du Groupe par notre Camarade Kappès-Grangé.

Qu'il nous soit permis d'adresser à celui-ci les très vifs remerciements de tous les Membres

du G. H. M. redevables à sa générosité d'un local où ils pourront désormais se rencontrer et consulter les archives et la bibliothèque du Groupe.

Une permanence sera tout prochainement organisée au nouveau siège social, le samedi après-midi, en principe.

Assemblée générale. — L'Assemblée générale ordinaire du G. H. M. s'est tenue le 6 avril 1938.

Le Président a ouvert la séance par un bref rapport moral dans lequel il a fait ressortir le chemin parcouru et l'œuvre accomplie par le G. H. M. qui compte aujourd'hui près de vingt années d'existence et dont le développement s'identifie avec celui de l'Alpinisme français. Il a particulièrement insisté sur la solidité des liens de camaraderie qui unissent entre eux les membres du Groupe et sur la force d'une solidarité qui n'a jamais manqué une occasion de s'affirmer.

L'Assemblée a ratifié à l'unanimité des votants les comptes de l'exercice 1937 et le projet de budget pour 1938.

Comptes de l'exercice 1937

Recettes :

Cotisations normales 1937.....	8.539 »
Cotisations bienfaiteurs 1937.....	1.447 75
Cotisations antérieures.....	820 »
Cotisations normales 1938 versées par anticipation....	380 »
Cotisations bienfaiteurs 1938, versées par anticipation..	117 »
Insignes.....	100 »
Abonnements <i>Alpinisme</i>	7.864 »
Piolet G. H. M.....	643 20
Sommes reçues pour frais recouvrements et divers.....	314 »
Conférences ..	néant

Total des recettes..... 20.224 95

Solde créditeur au 31 décembre 1936..... 1.576 85

21.801 80

Dépenses

Frais de recouvrements et d'encaissements.....	286 90
Frais d'impression de la liste des membres.....	530 »
Secrétariat, fournitures, correspondance.....	6.337 15
<i>Alpinisme</i> (abonnements transmis).....	8.342 »
Réunions mensuelles.....	3.391 15
Divers.....	595 25
Annuité <i>Alpinisme</i>	1.000 »
Frais de fabrication des insignes.....	néant
Frais d'organisation des conférences.....	néant

Total des dépenses..... 20.482 45

Solde créditeur au 31 décembre 1937, à reporter.....

1.319 35

L'Assemblée a également approuvé à l'unanimité une proposition du Comité de majorer de 12 fr., à partir du 1^{er} janvier 1939, la cotisation des membres du G. H. M. qui se trouvera ainsi portée :

— de 83 à **95 fr.** pour les membres ou adhérents ayant leur résidence habituelle à Paris ou dans sa banlieue ;

— de 63 à **75 fr.** pour les membres ou adhérents ayant leur résidence habituelle en France, mais hors Paris ou sa banlieue, ou aux Colonies Françaises ;

— de 73 à **85 fr.** pour les membres ou adhérents français ayant leur résidence habituelle dans un pays étranger à tarif postal normal (Danemark, U. S. A., Grande-Bretagne et Dominions, Italie, Japon, Norvège, Suède) ;

— de 68 à **80 fr.** pour les mêmes membres ou adhérents résidant dans un pays étranger à tarif postal réduit (autres pays étrangers) ;

— de 93 à **105 fr.** pour les membres ou adhérents étrangers résidant dans un pays à tarif postal normal ;

— de 88 à **100 fr.** pour les membres ou adhérents étrangers résidant dans un pays à tarif postal réduit.

L'Assemblée a procédé ensuite à l'élection de quatre membres du Comité en remplacement de MM. J.-A. MORIN (Président), Jean CARLE et Robert JONQUIÈRE (renouvellement statutaire), Raymond LEININGER (démissionnaire).

Ont été élus :

MM. Jean CHARIGNON, Lucien DEVIES, Pierre LE CONTE de POLY et Marcel LEGRAND.

L'Assemblée a décidé enfin, sur la proposition du Comité, de rendre définitive la distinction faite sur la dernière liste des membres du G. H. M. entre les membres associés anciens membres actifs (membres honoraires) et les autres membres associés.

**

Comme on le voit, la situation financière du G.H.M., sans être compromise, est assez délicate en raison de l'accroissement inévitable des frais pourtant réduits au minimum indispensable.

Cet accroissement des frais détermine, d'ores et déjà, un déficit dans la gestion propre de la Revue *Alpinisme*, dont l'abonnement n'a pu être augmenté en proportion.

Tout le monde sera d'accord pour considérer que notre grande Revue de Haute Montagne doit conserver sa belle présentation et continuer à servir dignement le prestige de l'Alpinisme français. Le Comité adresse à nouveau un pressant appel à la bonne volonté agissante de chacun de nos camarades pour l'aider à rechercher et à appliquer les moyens de propagande capables de déterminer un accroissement du nombre des abonnés.

